



N° : 022 ..... DC/2026

Alger le : 16 - 04-2026



## LETTRE DE CONSULTATION

**Objet : Consultation pour un récupérateur des déchets spéciaux et spéciaux dangereux - terre décolorante usagée-**

**Madame Monsieur,**

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que notre **Filiale MAHROUSSA EPE-SPA** lance une consultation pour un récupérateur des déchets spéciaux et spéciaux dangereux - terre décolorante usagée-en extrême urgence.

**Les conditions et documents obligatoires pour le récupérateur des déchets spéciaux et les déchets spéciaux dangereux :**

- Les codes des activités 114104 et/ou 619104 et/ou 619204 doivent être configurés sur le registre du commerce
- Un agrément délivré par décision du ministre chargé de l'environnement
- Le code, la désignation, la classe et les critères de dangerosité du déchet concerné doivent être configurés dans l'agrément
- L'autorisation de transport de déchets spéciaux dangereux attestant l'habilitation du transporteur à effectuer le transport de déchets spéciaux dangereux
- L'attestation d'enregistrement AND
- Le récupérateur doit être exploitant (il en est propriétaire ou dispose d'un contrat en cours de validité avec le propriétaire) d'une installation autorisée pour le traitement de la catégorie du déchet concerné
- Des documents assurant la traçabilité (bordereaux de suivi), et un certificat de destruction des déchets, doivent être délivrés par le récupérateur.

Cette prestation doit être mise en œuvre conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur, notamment la loi n° 01-19 du 27 Ramadhan 1422, le décret exécutif n° 09-19 du 23 Moharram 1430 et le décret exécutif n° 06-104 du 29 Moharram 1427.

**Offre technique (10 points) :**

10 points : Le récupérateur est propriétaire d'une installation autorisée pour le traitement de la catégorie du déchet concerné.

05 points : Le récupérateur dispose d'un contrat en cours de validité avec le propriétaire d'une installation autorisée pour le traitement de la catégorie du déchet concerné.

**Offre financière (90 points) :**

➤ **Terre décolorante usagée (80 points) :**

La note de l'offre considérée = (80 points X l'offre la moins disante) / l'offre considérée

➤ **Le montant global des offres des autres déchets (10 points) :**

La note de l'offre considérée = (10 points X l'offre la moins disante) / l'offre considérée

Liste des déchets spéciaux et spéciaux dangereux générés par l'activité de MAHROUSSA :

N°	Désignation de déchets	Code	Unité de mesure	Prix Unitaire HT
01	IBC souillés (NaOH ou H3PO4 ou H2SO4)	15.1.1 SD	Kg	
02	IBC Déclassés souillés (NaOH ou H3PO4 ou H2SO4)	15.1.1 SD	Kg	
03	Jerricans 25kg souillés (H3PO4)	15.1.1 SD	Kg	
04	Jerricans déclassés souillés (H3PO4)	15.1.1 SD	Kg	
05	Sacs de terre décolorante non soufflés (CRAFT)	15.1.1 SD	Kg	
06	Big bag de terre décolorante non soufflés (polypropylène tissé)	15.1.1 SD	Kg	
07	Sacs de soude caustique non soufflés (polypropylène tissé)	15.1.1 SD	Kg	
08	Huile minérale usagée non chlorée (vidanges camions et chariots élévateurs)	13.3.2 SD	Kg	
09	Terre décolorante usagée	2.3.1 S	Kg	

**Contenu du dossier de consultation :**

- 1- L'offre de prix.
- 2- Fiche technique.
- 3- Délai de paiement.
- 4- Attestation de bonne exécution.
- 5- Copie RC et NIF plus certificat d'existence.
- 6- Le numéro d'article d'imposition.

- Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

EPE MAHROUSSA SPA

Adresse : 01, rue de GAO, Nouveau Port, Alger. ALGERIE

Présentation des offres :

Une enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention suivante :

Avis de consultation N° 022...../DC/2026

« Consultation pour un récupérateur des déchets spéciaux et spéciaux dangereux - terre décolorante usagée - CIC SAFIA - »

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

-Les offres doivent être envoyées au plus tard 07 jours

**Veillez agréer, Madame Monsieur, nos salutations distinguées.**

